

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. RICHARD et C^o, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Mai 1875.

Chronique générale.

La France a publié la note suivante :

Hier matin, M. Bethmont est allé trouver M. Buffet au nom d'un certain nombre de ses collègues du centre gauche, et lui a demandé officiellement si, devant l'Assemblée, la question de cabinet serait posée à propos du vote sur la forme du scrutin.

M. Bethmont n'a pas eu de peine à démontrer au ministre de l'intérieur qu'un tel fait serait de nature à influencer sur les résolutions d'un grand nombre de députés, et que les différents groupes de l'Assemblée s'occupant de cette question en ce moment, il était désirable que l'on fût fixé.

M. Buffet a répondu que, jusqu'à présent, le conseil des ministres ne s'était point occupé une seule fois du scrutin de liste ou du scrutin d'arrondissement ; qu'en conséquence, il ne pouvait point dire si la question de cabinet serait posée devant l'Assemblée.

C'est à la suite de cette déclaration que le centre gauche, qui s'est réuni avant la séance de la Chambre, s'est prononcé, à l'unanimité des membres présents, en faveur du scrutin de liste.

Voici les dernières résolutions des gauches à l'égard du cabinet.

Ne pas lui déclarer une guerre d'ensemble ; mais si on trouve l'occasion de renverser personnellement M. Buffet, la saisir avec empressement.

On avait trouvé cette occasion dans la question du mode de scrutin ; on serait donc enchanté que M. Buffet s'y engageât à fond et posât non la question de cabinet (qui toucherait collectivement tout le ministère), mais la question de portefeuille. On avoue, du reste, très-facilement à gauche que si l'on tient au scrutin de liste, ce n'est pas pour des raisons de principes, mais uniquement par intérêt électoral et pour des motifs personnels à chaque candidat, c'est-à-dire qu'on n'espérerait pas être réélu au scrutin d'arrondissement. Tout est là.

M. de Broglie, dit-on, serait rallié au scrutin de liste.

Il y a des discussions très-vives à Versailles, entre tous les groupes parlementaires, au sujet des deux projets complémentaires des lois constitutionnelles ; plusieurs articles rencontrent de l'opposition tant du côté de la droite que du côté de la gauche. Nous allons voir toutes ces critiques se reproduire dans la discussion préalable des bureaux.

On a distribué à l'Assemblée :

1. Un rapport du général Pélissier, au nom de la commission de l'armée, chargée d'examiner le projet de loi destiné à déterminer les conditions suivant lesquelles les Français domiciliés en Algérie seront soumis au service militaire ;

2. Un projet de loi présenté par les ministres de la guerre et des finances ayant

pour objet d'accorder à M. Feray Bugeaud d'Isly, petit-fils du maréchal Bugeaud, une pension de 6,000 fr.

La Gazette de Magdebourg dit que c'est la Russie et non l'Allemagne qui aurait demandé à Paris des éclaircissements sur la loi des cadres.

On écrit de Lyon à l'Agence américaine :

Voici des détails sur les perquisitions domiciliaires au domicile de plusieurs personnes de Lyon. Hier, vers deux heures, on vient avertir M. Andrieux, qui plaide au tribunal, qu'un commissaire de police allait opérer une perquisition à domicile. D'autres perquisitions avaient lieu en même temps chez plusieurs personnes connues pour appartenir au parti radical. Elles étaient faites en vertu d'un mandat du préfet du Rhône ainsi conçu :

Nous, préfet du département du Rhône, agissant en vertu de l'article 10 du code d'instruction criminelle, donnons mandat à M..., commissaire de police de la ville de Lyon, de se transporter au domicile du sieur..., à l'effet d'y rechercher toute correspondance et documents quelconques impliquant sa participation dans une association, comité ou réunion de nature à troubler la sécurité publique, et d'y procéder à la saisie desdites pièces.

Lyon, le 21 mai 1875.

Signé : DUCROS, Préfet du Rhône.

On commença par une visite domiciliaire chez M. Tony-Loup, rédacteur du Petit-Lyonnais, où l'on saisit environ 1,400 pièces, notes, brochures et manuscrits ; puis chez M. Jamet, chez M. Andrieux, où l'on a saisi une dizaine de lettres ; chez MM. Romain et Blanchais, M. Perle, M. Vallier, ancien adjoint, et chez M. Ferrier, conseiller municipal. Chez ces diverses personnes on a saisi quelques papiers et correspondances.

On a également perquisitionné chez d'autres personnes, cours Lafayette, rue Juiverie, rue Saint-Marcel et rue Richard. Les diverses pièces saisies ont été portées à la préfecture.

Vers midi, M. le procureur général s'était présenté chez M. Gaspard Bellier, avocat et juge suppléant, pour procéder également à une perquisition. M. Bellier aurait, dit-on, fait observer à M. Robinet de Clécy que le mandat en vertu duquel il opérait manquait de la signature du premier président, nécessaire pour autoriser une visite domiciliaire chez un magistrat ; mais il aurait ajouté qu'il ne tenait pas à cette formalité et que l'on pouvait faire librement chez lui toutes les recherches que l'on voulait. On n'a, paraît-il, rien trouvé de compromettant. Ce fait a produit une grande émotion en ville. Le bruit court que ces perquisitions auraient été ordonnées à la suite de la saisie d'une lettre adressée par un des grands chefs du parti radical à un des agents lyonnais. Cette lettre était écrite en chiffres ; mais, ajoute-t-on, la clé était indiquée au verso. Ce qui aurait permis de lire couramment.

On faisait remarquer, en outre, que M. Ducros est arrivé hier seulement à Paris et que ces mesures ont immédiatement suivi son arrivée.

L'Evening Standard relève dans sa correspondance de Paris sur la publication du 8^e

volume du rapport de l'état-major prussien sur la guerre de 1870-1871, le détail suivant :

A l'égard du village de Bazeilles, le récit officiel confirme l'accusation portée contre les Bavares d'en avoir massacré les habitants avec la dernière barbarie, repoussant sans distinction hommes, femmes et enfants dans leurs maisons en flammes.

SYMPATHIE DE L'ALLEMAGNE ET DE LA RUSSIE POUR L'EMPIRE EN FRANCE.

Nous publions, à titre de renseignement, une lettre que le Journal des Débats se fait écrire d'Ems. Il y a là un certain indice de trouble, que chacun devra reconnaître.

On s'y prend tard pour signaler un spectacle politique qu'on affecte en d'autres moments de ne pas voir.

Le bonapartisme ne va-t-il pas rire du soin que l'on prend à Ems de rassurer le Journal des Débats contre les sympathies de l'Allemagne et de la Russie en faveur de l'Empire ?

C'est trop de sollicitude. Mais cela doit être connu. Notre prévoyance ne saurait y être surprise ; il y a quarante ans que nous suivons de près le travail de la démagogie française ; le Journal des Débats se borne à le seconder ; mais il ne sait pas où il aboutit.

Voici la lettre :

On n'a pas lu ici sans étonnement et sans un peu d'impatience un article du Paris-Journal intitulé la Paix et suivi du compte-rendu d'une prétendue conversation de l'empereur Alexandre avec M. de Bismark. Le langage même que l'on fait tenir à l'empereur indique dans quel but est fait tout l'article, et il faut vraiment bien peu d'habitude des choses politiques pour prêter à l'empereur des phrases comme celle-ci : « Attendez ! les élections générales vont avoir lieu prochainement... Si la France a conservé ses instincts profondément monarchiques, elle se ralliera autour du régime qui lui assurera l'ordre et la prospérité sans froisser ses habitudes égalitaires. »

Cela est bien clair, et tout cet article n'a qu'un but : faire recommander les candidats bonapartistes par l'empereur Alexandre. Nous connaissons depuis longtemps la manière de faire du parti impérialiste, et nous savons qu'il n'hésite jamais à propager, pour les besoins de sa cause, les nouvelles les plus extravagantes. Mais avouez que celle-ci dépasse la mesure. Je ne sais pas, du reste, à quoi, nous autres Russes, nous devons le privilège d'être mis si souvent en avant par ce parti. Nous en sommes fort innocents, je vous assure, et tout cela est si peu de chose que, sans l'insistance qu'on y apporte dans les journaux et ailleurs, je ne vous en parlerais pas ; mais je trouve là des erreurs qui, si personne ne les relève, pourraient se répandre en France et qui seraient, je crois, dangereuses pour tout le monde.

S'il y a un principe clair dans la politique allemande à votre égard, c'est de ne pas se mêler de vos affaires intérieures. Pendant la guerre, les Allemands ont cherché à négocier avec tous les partis, en réalité il ne voulaient que trouver un gouvernement quelconque disposé à signer la paix dans les conditions qu'ils prétendaient imposer. Ils continuent à suivre la même ligne de conduite. Ils ne se préoccupent de vos affaires qu'au-

tant qu'elles les touchent. Il est possible que, dans certaines hypothèses, telles que le succès du parti monarchique, ils soient amenés à s'émouvoir ; mais rien de pareil ne semble vous menacer. Ce qui me paraît plus redoutable pour vous, c'est l'ultramontanisme. La lutte contre l'Eglise catholique est la grande affaire de la Prusse, c'est de ce côté qu'on vous craint le plus et que vous avez le plus à vous ménager. Quant au reste, c'est votre affaire, et l'Allemagne verra vos gouvernements avec indifférence aussi longtemps qu'ils ne paraîtront pas la menacer, ce qui n'est pas dans votre intérêt et ce que vous ne paraîtiez nullement disposés à faire.

Je ne vous cacherai pas pourtant que si l'on devait tirer au sort votre gouvernement et si l'Allemagne était chargée de l'opération, elle ne préférât voir l'empire sortir de l'urne. Mais, en cela encore, elle consulterait son intérêt, et non le vôtre.

Je ne parle pas de la grande satisfaction de vanité qu'il y aurait pour elle à ramener en France le gouvernement qu'elle a renversé : ce serait le complément de Waterloo et de Sedan ; mais, quoi qu'on en dise, la vanité est un objet secondaire pour les Allemands, au moins pour les Prussiens, et surtout pour M. de Bismark. Ce qui ferait peut-être incliner ses vœux secrets vers l'empire, c'est que le parti impérialiste est le seul, d'après ce qu'on assure à Berlin, qui serait décidé, non-seulement à accepter les faits accomplis (tous vos gouvernements doivent le faire et l'ont fait), mais à entrer avec l'Allemagne en communauté d'idées.

Or, M. de Bismark sait fort bien que cette entente avec Berlin serait très-reprochée à l'empire plus encore qu'à tout autre gouvernement ; il sait fort bien que son amitié serait une cause de faiblesse ; il pense que l'empire, réduit à l'alliance de l'Allemagne et condamné à une politique de déférence complète, serait incapable de toute résistance et n'apporterait ainsi à la France que des causes d'affaiblissement. En un mot, si les Allemands inclinent secrètement vers le retour de l'empire, c'est uniquement parce qu'ils croient que l'empire serait très-faible et qu'en Europe il se placerait à leur discrétion.

Voilà ce qu'il y a de vrai dans ces prétendues avances que l'Allemagne ferait aux impérialistes. Quant à nous autres Russes, on nous juge, comme toujours, avec bien de la légèreté, quand on nous attribue le dessein de favoriser le bonapartisme. Nous ne favorisons aucun parti. Nous désirons que vous soyez le plus heureux possible, nous désirons votre bien ; c'est à vous de le chercher où vous croyez devoir le trouver. Vous avez la paix sociale, le travail reprend chez vous, on vous respecte, on vous estime ; le gouvernement que vous vous êtes donné a pour lui la force des choses ; nous ne voyons pas pourquoi ni comment vous le changeriez.

Il ne faut pas confondre les témoignages de politesse dont nous entourons des personnes exilées avec lesquelles nous avons entretenu de bons rapports, il ne faut pas confondre ces marques de courtoisie dont nous nous faisons honneur, avec un intérêt politique. On nous fait beaucoup parler ; cela nous importe peu ; il nous suffit de savoir que nous n'avons rien dit et que nous ne dirons rien.

En réalité, d'où nous viendrait ce grand attachement pour les Napoléons ? Serait-ce de l'amitié que nous portons à la France ?

Mais les raisons qui engageraient l'Allemagne à désirer l'empire devraient nous engager, nous autres, à ne pas le désirer. Est-ce dans notre passé que nous trouverions un lien avec la dynastie impériale? Vous savez que nous n'avons aucune animosité contre vous, au contraire; nous reconnaissons même que la force et la grandeur de la France sont une nécessité pour notre sécurité. Mais ces sentiments amicaux ne peuvent subsister en nous que si nous oublions à la fois les deux Napoléons.

» Dieu nous garde de réveiller aucun souvenir irritant, cela est bien loin de ma pensée; mais enfin, si l'on veut, entre Russes et Français, causer amicalement, il est clair que ce n'est ni dans les souvenirs de 1812 ni dans ceux de 1853 qu'il faut chercher des sujets de conversation. Parlons-nous enfin de Sébastopol et de l'insurrection de Pologne, où était la main de Napoléon III, et qui arrêta si longtemps notre œuvre de réparation? Nous avons effacé tous ces souvenirs; mais croyez bien qu'on les réveille en nous parlant, comme on le fait de notre prétendue amitié pour les Napoléons, et que cela ne fait de bien à personne, ni en France ni en Russie. »

Etranger.

ITALIE.

Garibaldi, qui était à Velletri, s'est rendu ensuite à Porto-d'Anzio, où de grands préparatifs ont été faits en vue de sa réception. Deux bateaux à vapeur avaient quitté le Tibre pour aller saluer le général et escorter sa barque dans les eaux de la Méditerranée.

Garibaldi va-t-il maintenant rentrer chez lui, se condamner quelques semaines au silence et songer aux douceurs de la vie privée, ou continuer ses pérégrinations à travers l'Italie? Nous doutons fort que le grand homme puisse renoncer aux ovations qu'on lui prépare. Son apostolat consiste aujourd'hui à catéchiser les masses et à entretenir chez elles cette agitation qui de loin prépare l'avènement définitif et officiel du socialisme dans la péninsule. Sa mission n'est donc pas remplie, et il ne saurait en rester là. Et que diraient-ils, ceux qui traînent à travers les populations, pour les évangéliser et les distraire, cette illustre vieille chose, si elle allait se refuser à tout service?

Au Quirinal, on ne paraît pas se préoccuper outre mesure des manœuvres de la gent garibaldienne, et cependant c'est à ciel ouvert qu'elle travaille aujourd'hui. La police, l'armée, les municipalités prennent part aux manifestations faites en faveur de l'ennemi juré de toute monarchie. Cet état de choses se prolongera jusqu'au moment où, se sentant assez forte pour commander en maître, la République cosmopolite croira devoir planter son drapeau à Rome et en chasser la maison de Savoie. La Papauté et l'Eglise seront alors vengées par leurs propres ennemis, et la confusion régnera dans les rangs de ceux-ci, nous assisterons au spectacle de loups se dévorant entre eux.

Des troubles ont eu lieu à Naples jeudi dernier. La troupe a dû intervenir pour mettre un terme à une agitation qui menaçait de prendre de très-grandes proportions. Ce sont des étudiants de l'Université qui ont pris l'initiative de la chose et se sont mis à la tête du mouvement. Les bâtiments de l'école sont gardés par des troupes de ligne et des escadrons de carabiniers. Les soldats de la questure et la garde nationale sont sous les armes.

L'Université a été fermée.

ESPAGNE.

Les carlistes concentrent des forces autour de Reuteria. Ils ont placé de l'artillerie sur le mont Marcos.

Les forts de Pessages, d'Alzo et de Lezo ont reçu des renforts.

Un certain nombre de familles qui ont quitté Reuteria dans la matinée se sont réfugiées à Saint-Sébastien.

On télégraphie d'Hendaye, à la date du 22 mai, 12 h. 20, que le général alphonse Blanco se prépare à abandonner la ligne d'Orléans.

Quelques soldats alphonse déguisés en bourgeois doivent venir en France se joindre aux cabreristes.

La ligne de chemin de fer de Salvatierra à Andoain sera ouverte incessamment.

Le roi est rentré à Tolosa. Les présentations des soldats alphonse augmentent. Une quarantaine se sont présentés à Estella.

Les hostilités continuent en Castille entre les troupes de Villegas et celles de Cervero.

Les carlistes obtiennent des succès. Une vingtaine de soldats ennemis se sont présentés au général Cervero.

Le ministre de la guerre Jovellar a quitté Madrid pour aller au Centre combattre l'armée de Dorregaray, qui inspire de grandes inquiétudes au gouvernement.

Nouvelles militaires.

LES MUSIQUES MILITAIRES.

On lit dans le Figaro :

« Tout ce qui touche à l'organisation de l'armée est l'objet, en ce moment, des préoccupations générales. Si je veux aujourd'hui m'occuper d'une question militaire, ce n'est nullement pour contribuer à augmenter l'effectif ou à le réduire. Je laisse ces graves sujets à mes confrères de la politique, et je désire seulement parler de ce qu'il y a dans l'armée de plus charmant et de plus agréable, la musique.

» Elles sont bien en désarroi, nos pauvres musiques militaires! Déjà on s'en aperçoit dans nos théâtres. La pépinière des orchestres civils ne produisant plus que de rares sujets, il y a une véritable disette de cors, de bassons et de trombones. Presque tous les artistes qui jouent de ces instruments sont sortis de l'armée, et il faut reconnaître que l'armée n'en fournit plus.

» Un homme fort compétent sur la question, M. Descoins, chef de musique du 34^e de ligne, a rédigé sur ce sujet un mémoire intéressant que le ministre l'a autorisé à faire imprimer, et j'ai la bonne fortune d'en posséder une épreuve. M. Descoins trouve que ce qui manque aux orchestres militaires c'est un noyau d'instrumentistes professionnels, qui resteraient aux régiments, retenus par une paye suffisante. Il voudrait qu'il y ait deux musiciens traités sur le pied des sergents-majors, et quatre autres assimilés aux sergents. Ce sont là, en somme, des positions modestes, mais suffisantes pour des célibataires, et bien des hommes préféreraient conserver ce rang de sous-officiers que de s'exposer aux déboires qu'ont à redouter les musiciens civils. Naturellement ils porteraient les insignes de leurs grades, ce qui leur donnerait une certaine satisfaction d'amour-propre.

» Avec le chef et le sous-chef de musique, cela ferait huit professeurs par régiment. La durée du service étant de cinq ans, et chaque professeur pouvant préparer un élève chaque année, cela ferait quarante élèves. La musique pourrait donc se recruter dans le régiment, où certainement les postulants ne manqueraient pas.

» Tel est le fond du système de M. Descoins. Je néglige les détails financiers, mais je dois dire qu'il y aurait économie pour l'Etat à procéder ainsi, la haute paie des professeurs coûtant moins que les suppléments de solde actuellement donnés indistinctement à tous les musiciens.

» L'adoption de cette idée aurait pour résultat une grande émulation dans la musique militaire. Que de gens seraient heureux d'utiliser le temps du service en apprenant à jouer d'un instrument! Combien d'autres voudraient arriver, au prix du travail le plus opiniâtre, à un grade dans le professorat musical!

» La musique d'un régiment forme une compagnie à part, où il n'y a que des soldats, un sous-officier et un officier. L'organisation proposée par M. Descoins l'assimilerait aux autres compagnies. Je crois qu'au point de vue militaire ce serait très-bon. Il est évident aussi que ce serait excellent au point de vue artistique.

» Quant aux chefs de musique, il ne serait pas moins désirable qu'ils eussent de l'avancement, et qu'en raison de leurs services et du temps passé à l'armée, ils devinssent de sous-lieutenant, lieutenant puis capitaine. Il est injuste qu'un vieux chef de musique qui a du talent ne soit toujours considéré que comme sous-lieutenant. Etant donnée l'intelligence qu'il faut avoir pour former et diriger un orchestre militaire, il est tout naturel qu'un chef de musique puisse être assimilé

à un capitaine commandant une compagnie. Que d'excellents chefs seraient restés dans leurs régiments s'ils avaient eu l'espérance d'arriver au grade de capitaine!

» J'appelle sur les idées de M. Descoins l'attention des officiers de tout grade. La question mérite qu'on s'y arrête. Faut-il laisser les musiques se désorganiser, ou, au contraire, doit-on les améliorer?

» C'est la musique militaire qui propage le plus les œuvres de nos grands compositeurs. Sans elle, la plupart des villes ne pourraient pas arriver à l'interprétation d'un ouvrage lyrique quelconque. Que le gouvernement veuille donc prendre en considération le sort de nos pauvres orchestres de régiment. Cela n'obscurcira nullement l'horizon politique et cela fera plaisir à tout le monde. — Alfred d'Aunay. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

CHEMINS DE FER DE LA VENDEE.

Les actionnaires des chemins de fer de la Vendée sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour aujourd'hui 25 mai, à l'effet de ratifier :

1^o La convention passée avec le département d'Indre-et-Loire pour la concession de lignes d'intérêt local ;

2^o Le traité passé avec la Compagnie de Poitiers-Saumur pour la construction des gares de Poitiers et de Saumur.

Nous rappelons que c'est irrévocablement lundi prochain, 31 mai, qu'aura lieu l'ouverture de la section de Chinon à Tours. Les ingénieurs de l'Etat, ceux de la Compagnie, ainsi que MM. les membres de l'administration et de l'exploitation des chemins de fer de la Vendée, ont procédé hier à la réception des travaux.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure, entre autres propositions, celle de fixer dans son tarif spécial C n^o 3 un minimum de perception de 75 c. par tête pour le transport, à raison de 2 c. par tête et par kilomètre, d'une station quelconque entre Tours et Nantes à Tours ou à Nantes, ainsi que d'une station quelconque entre Angoulême et Bordeaux à Bordeaux-Bastide, des veaux et porcs expédiés par bande de vingt ou plus, remis par le même expéditeur.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 23 mai 1875.

Versements de 65 déposants (24 nouveaux), 7,736 fr. 50 c.

Remboursements, 6,767 fr. 11 c.

Nous sommes à peine entrés dans la saison des bains froids; et voici déjà un triste accident. C'est l'Intérêt public de Cholet qui nous l'apprend :

« Le 17 de ce mois, on retirait des eaux de la Loire et on déposait sur le territoire de la commune de Champcoceaux le cadavre d'un militaire : c'était celui du sieur Flayeux, sergent-fourrier au 65^e régiment de ligne, en garnison à Ancenis. Ce sous-officier s'était noyé le 15 du courant, avec un autre militaire, en se baignant dans le fleuve. »

La société Sainte-Cécile d'Angers est au nombre des sociétés inscrites pour prendre part au concours d'orphéons qui aura lieu à Rouen, à l'occasion des fêtes du centenaire de Boieldieu.

LA FANFARE DE LOUDUN A THOUARS.

Lundi, 17 mai, la fanfare de Loudun prenait le train du matin et se dirigeait sur Thouars. Deux bouquets avaient été préparés, pour les recevoir, par les musiciens de cette ville, et étaient offerts, à la descente du train : l'un à M. Charpentier, président, l'autre à M. Besnard, chef de musique.

Après quelques paroles de M. Charpentier, on se mit en marche.

A onze heures, un dîner splendidement servi était offert aux musiciens de Loudun, et M. le maire de Thouars prenait la parole pour rappeler que déjà, en 1848, — il était maire alors — la garde nationale de Loudun était allée fraterniser avec celle de Thouars.

Malgré la pluie et la grêle, la foule qui s'était portée pour entendre et saluer était des plus compactes; à trois heures, on avait une collation, et, vers le soir, on se foule reconduisait jusqu'à la gare les musiciens de Loudun, enchantés de l'accueil sympathique qui leur avait été fait.

Très-prochainement, paraît-il, la fanfare de Thouars va venir, à son tour, à Loudun.

M. Blot, banquier à Tours, vient d'être déclaré en état de faillite par jugement du 31 mai.

ECOLE SPECIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR. Concours de 1875.

Les candidats pour l'admission à l'École spéciale militaire sont informés que les compositions se feront les 4^e, 2 et 3 juin prochain, à huit heures du matin, à Tours, pour les départements d'Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Maine-et-Loire.

Jeudi, vers une heure, au moment où le train de Poitiers à la Rochelle entrait en gare de Saint-Maixent, un voyageur, qu'on a dit être docteur en médecine, a été pris d'un accès de folie furieuse. Ce n'a pas été sans peine qu'on est parvenu à s'en rendre maître, et à le transporter à l'Hospice. La même soir, à 7 heures et demie, il a, sous bonne escorte, repris le train de Niort.

SABLE. — Nous lisons dans l'Echo régional de l'Ouest :

Le printemps fait éclore les punaises. Ce point de vue, quoique fort peu poétique, n'en mérite pas moins quelque attention. Vicat et Burnichon sont là pour l'attester. Mais tout le monde n'a pas le moyen d'acheter de l'insecticide, et il y a belle lurette que les formules cabalistiques ont perdu créance. Comment faire? Voici le moyen employé par Abrivard, scieur de long à Sablé : il a sorti sa paillasse et son lit dans la rue et a mis le feu le plus tranquillement du monde. Les voisins se sont interposés, aimant mieux conserver leurs propres biens que de voir griller leur mobilier.

Abrivard a été arrêté. Le joli, c'est qu'on a constaté qu'il n'était pas fou; en bien! alors :

Ah! que c'est beau l'intelligence.

POITIERS. — Nos lecteurs se rappellent dit le Journal de l'Ouest, ce jeune faussaire que, dans l'audience du 17 août dernier, au cours d'assises de la Vienne condamnant, par contumace, il est vrai, à vingt ans de travaux forcés, pour avoir fabriqué un récépissé portant la fausse signature du général de pouvoirs de M. Lepic, trésorier-payeur général du département de la Vienne. Muni de ce récépissé, le faussaire s'était, en février 1874, fait délivrer la bagatelle de trente-cinq mille francs par la succursale de la Banque de France à Poitiers.

A défaut du coupable, qui avait mis entre elle et lui les profondeurs de l'Océan, la Banque introduisit une action en responsabilité contre le trésorier-payeur général de la Vienne, et l'affaire fut portée par elle devant le ministre des finances, qui donna gain de cause à la Banque, et condamna M. Lepic à rembourser les cent trente-cinq mille francs que la Banque avait si légèrement versés à un chenapan.

M. Lepic s'étant pourvu devant le conseil d'Etat contre cette décision ministérielle, le conseil, présidé par M. Andral, et jugé au contentieux, vient, dans une de ses dernières séances, d'annuler la sentence de M. le ministre des finances.

Faits divers.

On annonce la mort de M. la comtesse de Montesquiou-Fezensac, décédée à Paris à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La comtesse de Montesquiou était la veuve d'un des plus brillants généraux du premier Empire, le comte Ambroise-Anatole-Augustin de Montesquiou-Fezensac, ancien pair de France et ancien député de la Sarthe sous Louis-Philippe, grand officier de la Légion d'Honneur.

Le comte de Montesquiou était, en outre, poète et littérateur à ses heures, car on a de lui un recueil de Sonnets, Ballades et Scènes.

de Pétrarque, traduits en vers; Moïse, poème en vingt-quatre chants, un drame, M. de Fargues; une comédie, les Semblables, et différentes autres œuvres poétiques.

On sait que les Montesquiou tirent leur nom de la terre de Montesquiou, l'une des quatre grandes baronnies du comté d'Armagnac, aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Gers.

La comtesse qui vient de mourir était la belle-sœur de M^{me} de Montesquiou-Fezensac, ex-gouvernante du roi de Rome. Elle sera inhumée à Bessé-sur-Braye (Sarthe).

On écrit de Montbrison :

Le lundi de la Pentecôte, une rixe horrible a eu lieu au hameau des Rinnes, commune de Saint-Julien-la-Vêtre, entre les ouvriers français et les ouvriers piémontais employés aux chemins de fer de Boën à Noiretable; ces derniers, armés de fusils, de couteaux et de bâtons, se sont jetés sur leurs adversaires et en ont blessé un grand nombre dont trois grièvement; l'un d'eux est mort le 21, à l'hospice de Montbrison, un autre a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lyon pour lui faire extraire une balle logée dans le talon, et un troisième, couvert de coups de couteau, est resté à Saint-Thurin; quant aux autres, et ils sont nombreux, ils ont la tête plus ou moins endommagée par les coups de bâton qu'ils ont reçus.

L'agression est venue, paraît-il, du côté des ouvriers français, qui, prétendant que les Piémontais travaillaient à un prix inférieur au leur, seraient allés les provoquer armés de bâtons, précédés d'un porte-drapeau.

M. le juge d'instruction, M. le procureur de la République, et M. Chazelles, commis-greffier de l'instruction, se sont transportés sur les lieux et y ont procédé à une information; huit Piémontais ont été mis en état d'arrestation, au nombre desquels se trouve leur contre-maître, celui qui a tiré les coups de fusil.

Avant-hier a eu lieu à Paris, au Cirque d'hiver, la séance annuelle de la Société nationale d'encouragement au bien.

Plus de deux mille personnes assistaient à cette séance.

Parmi les personnes qui ont eu des récompenses, citons M. Henri de Bornier, qui a reçu une médaille d'honneur pour son drame national : *la Fille de Roland*.

L'inauguration du monument élevé à l'abbé de La Salle, instituteur des frères des écoles chrétiennes, aura lieu à Rouen le 2 juin prochain. Dix évêques entoureront le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen. Procession solennelle. Exécution de la cantate de Gounod par 200 chanteurs de Paris et de Beauvais.

Au centre de la place Saint-Sever, dans un vaste bassin, entouré d'un trottoir formant refuge, s'élève la base qui reçoit le piédestal de la statue. Chaque angle de ce soubassement s'allonge en volute dans le bassin, et les volutes sont reliées par quatre vasques se déversant dans le bassin et servies par quatre jets d'eau. Quatre autres jets tombent dans le grand bassin, lancés par des dauphins, au-dessus desquels des enfants se livrant à l'étude enchâssent les coins du piédestal. Sur ses faces se trouvent des inscriptions commémoratives, sur marbre rouge.

On vient de découvrir, dans les fouilles faites pour l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, une vieille garde d'épée, qui semble remonter à la plus haute antiquité et qui est couverte de signes mystérieux que le temps n'a pas encore complètement effacés.

Dans l'espérance de savoir à quel chevalier elle avait bien pu appartenir, nous nous sommes occupés de dresser une liste complète des épées célèbres. Nous n'avons pas découvert quel avait été le maître de la vieille arme des Buttes-Montmartre, dit *Figaro*, mais nous n'avons pas perdu notre temps, puisque cela nous permet de donner la nomenclature fort inconnue des épées historiques :

Ces épées sont, par ordre alphabétique : Almace, épée de l'archevêque Turpin. Balisarde, épée de Rogier, l'amant de Bradamante.

Balmung, épée de Siegfried de Hagen, puis d'Ehriemild, dans les Niebelungen. Bapasma ou Beautisme, épée de Fier-à-Bras, forgée par Aniseax.

Bittefer, la reine des épées, forgée par Veland.

Brimir (le feu), épée d'Odin.

Colada, enlevée par le Cid à Raymond III, de Barcelone, allié des Maures.

Courtain, épée d'Ogier le Danois, forgée par Munificans.

Damsleif, glaive fabriqué par les nains Dverges, dans l'Edda.

Durandal, épée de Charlemagne, puis de Roland. Elle avait été forgée par Munificans.

Durissime, épée de Guillaume Taillefer, comte d'Angoulême, forgée par Veland.

Ekkesahs, épée éblouissante, fabriquée sous terre par le nain Alfrik.

Escalior, épée d'Artus, chevalier de la Table ronde.

Fineguerre (finisseuse de guerre), épée de Gérard de Nevers. Elle avait appartenu au calife de Bagdad.

Floberge ou Flamberge, ouvrage de Veland, appartient au duc Begon, puis au roi païen Anthéonor, ensuite à Maugis d'Aigremont, qui la donna à son cousin Renaud de Montauban.

Florence, épée de Fier-à-Bras, forgée par Aniseax.

Graham, autre épée de Fier-à-Bras.

Hamy, glaive arabe du héros Antar.

Haute-claire (garde brillante), épée de Pépin, de Buèves, de Charlemagne et d'Olivier, beau-frère de Roland.

Joyeuse, épée de Charlemagne et de Guillaume au Court-Nez, auquel l'empereur l'avait donnée en l'armant chevalier.

Merveilleuse, épée de Doolins de Mayence, faite dans la forge de Veland, et qu'une fée se chargea d'affiler.

Miming, épée fabriquée par Veland pour son fils Wittich.

Murgalaie, épée de Ganelon.

Recuite, épée d'Alexandre-le-Grand, de Ptolémée, de Judas Macchabée, de Vespasien, de Cornumorant et de son fils Cordabas. Elle fut forgée par Irashels, et Veland passa ensuite une année à la tremper. Cette double opération lui valut le nom de Recuite.

Rose, épée donnée à Otnit par le roi Elberich.

Rosebrant, épée de Seghelyn, de Jérusalem.

Sarrasine, épée de Brunamont.

Sawagaine, épée d'Ogier le Danois.

Screp, épée du roi danois Vermand, laquelle coupait toujours par le milieu les objets qu'on lui opposait, quels qu'ils fussent.

Schrift, épée de Biterolf, forgée par Mimer le vieux, le maître de Veland.

Skoffnung, épée merveilleuse qu'un pirate enleva du tombeau d'un roi norvégien.

Enfin, Tizon, conquise par le Cid sur les Maures et donnée par lui à ses gendres.

A ces épées, on en peut ajouter d'autres qui, pour n'avoir pas de noms particuliers, n'en étaient pas moins fameuses : telles que celle de Tristan, avec laquelle il tua le Morhout d'Irlande, et qui passa en Italie, si l'on en croit la chronique de Galvano Fiamma.

Cette épée, si c'est bien la même, fut portée ensuite en Allemagne, d'où elle tomba entre les mains du roi Jean-sans-Terre, qui l'enferma dans la tour de Londres.

L'épée d'Amadis avait le privilège de détruire les enchantements. Le roman du *Saint-Graal* est tout plein d'épées magiques. Là, c'est celle de David, dont Salomon, d'après l'avis de la reine sa femme, fit le fourreau et la garde, et qui était destinée à Perceval le Gallois : plus loin, c'est le glaive avec lequel on décolla saint Jean-Baptiste, et dont la lame, qui se rapetissait dans le fourreau, devenait sanglante tous les jours à midi ; le roi Gorgoram la donna à Gauvain, pour l'avoir délivré d'un géant.

L'épée de Frey, divinité des Scandinaves, faisait d'elle-même un grand carnage aussitôt que son possesseur le lui ordonnait.

Frey la donna à son confident Skirner, et se trouvant sans armes lorsqu'il combattit contre Bela, il le tua avec une corne de cerf.

La chimie vient de trouver un nouveau corps simple le Lutecium.

Cette découverte étant due à un chimiste français, la France en revendique l'honneur en lui donnant le nom antique de sa capitale.

Le Journal de la Haute-Vienne, de Limoges, raconte ce qui suit :

« Ce matin, un accident qui aurait pu avoir la plus extrême gravité s'est produit dans les ateliers de serrurerie de M. Montalescot, rue Darnet.

Depuis environ dix-huit mois, un obus retrouvé sur le champ de bataille de Termiers avait été confié à M. Montalescot, qui le croyait parfaitement déchargé.

Ce projectile gisait à terre non loin d'une enclume.

Ce matin, au moment où un ouvrier battait du fer sur cette enclume, une paillette incandescente tomba à l'intérieur de l'obus. Une détonation formidable se fit entendre. L'obus n'éclata pas ; mais la poudre jaillit avec violence, et le malheureux ouvrier eut la figure brûlée. Cependant on espère que cet accident n'aura aucun résultat fâcheux.

92 millions d'œufs ont été importés en Angleterre dans les quatre premiers mois de l'année 1875.

Dans la période correspondante de 1874, il n'y a pas eu moins de 80 millions.

Dans les mêmes mois de 1873, il y en a eu 74 millions ; dans ceux de 1872, on n'en a pas compté plus de 69 millions, et dans ceux de 1871, mars et avril seulement, il n'y en a eu que 22 millions.

Ainsi s'est augmentée l'importance de ce genre d'aliments, depuis la suppression des droits de douane sur les œufs. La France en fournit pour sa part les trois quarts, et la plus grande partie de ce qui reste provient des îles de la Manche, de la Belgique et de l'Espagne.

Il y a, à Paris, d'après un recensement récent, 21,000 marchands de vin, traiteurs, restaurateurs et cafés.

LES GRENOUILLES. — On mange une assez grande quantité de grenouilles en France, mais cette consommation n'est rien à côté de celle des Américains. Sur les marchés de la seule ville de Boston, il a été vendu, l'an dernier, plus de trois millions de grenouilles, fournies presque uniquement par un établissement qui occupe un nombreux personnel pour cette curieuse exploitation. Des maisons importantes du Canada, du New-Jersey élèvent les grenouilles pour en approvisionner les marchés.

La presse anglaise va subir une grande révolution. Le Times va paraître, sous peu, simultanément dans toutes les grandes villes du Royaume-Uni.

Une machine logarithmique imaginée par M. Wallis, le fondateur du Times, et perfectionnée par son fils, va être expérimentée sur une grande échelle. Voici le système :

La forme extérieure de la machine ressemble à un piano, et le compositeur en touchant une note fait tomber une lettre en place. M. Wallis fils applique l'électricité à cette machine et à l'aide de fils communique avec Manchester, Liverpool, Birmingham, etc., et compose en jouant du piano.

On sait qu'avec l'appareil Morse on télégraphie, de minute en minute, simultanément, de la Bourse de Londres à tous les bureaux d'agents de change de la capitale.

Au lieu de faire mouvoir une aiguille au bout d'un fil, l'électricité fera mouvoir un caractère.

Dans une chronique très-spirituelle et très-intéressante sur la « question des tabacs », le Temps nous révèle l'origine du monopole attribué à la Régie :

C'était au commencement de l'hiver de 1810. A un bal donné aux Tuileries, Napoléon vit passer devant lui une femme dont les diamants auraient excité l'envie d'un souverain asiatique. Napoléon demanda quelle était l'origine de sa fortune. On lui répondit que M^{me} R... était la femme d'un fabricant de tabacs.

Napoléon n'était pas homme à négliger un pareil renseignement : il fut pour lui un trait de lumière. Dès le 29 décembre de la même année, un décret impérial décidait que désormais la fabrication et la vente des tabacs appartiendraient exclusivement à l'Etat. Voilà ce que c'est que de faire parade

de diamants devant un monarque qui se connaît en finances.

On vient de jouer au cercle Pigale, à Paris, une revue qui a été fort applaudie. Nous en détachons le rondeau suivant ; ce sera bientôt de l'actualité :

LA PUNAISE.

Ne raillez pas, messieurs, ma plénitude. De bien des gens c'est l'unique blason. Pour parvenir, la tâche étant très-dure, Je m'offre à vous en vivante leçon.

On dit de moi : si l'horrible punaise, Et pourquoi donc ? Est-ce pour mon parfum ? L'ail sent plus fort ! et, ne vous en déplaise, Dans le gigot il satisfait chacun.

Si l'on me hait, est-ce pour ma pigûre ? Oh ! que d'amis sont bien plus dangereux ! Car l'alcali guérit de ma blessure. Et je ne sais nul remède contre eux.

Mons Burnichon m'a déclaré la guerre ; Il me poursuit, hélas ! Seigneur, pourquoi ? Tout à le droit de vivre sur la terre ; Et qu'il en vit, Dieu ! de plus plats que moi !

Je me confine aux plafonds, aux cimaises, Aux bois de lit toujours modestement, Quand, au grand jour, combien d'autres punaises Trônent très-bien et très-arrogamment.

Audacieuse, alerte, et je m'en flatte, Sans préjugés — mangeant jeunes et vieux, Je puis prétendre à tout, tant je suis plate. Pour arriver, imitez-moi, messieurs.

Fruit sec, vantard, ambitieux vulgaire, Qui du pinacle avez tenté l'assaut, Soyez punaise et rasez bien la terre. C'est par les trous qu'on arrive bien haut.

Dernières Nouvelles.

Le centre droit a continué hier à négocier avec les gauches pour déterminer dans quelle proportion chacun des groupes de l'Assemblée sera représenté à la commission des Trente, qui sera nommée aujourd'hui.

On ne sait pas encore si l'entente s'est faite.

On affirme que la commission du budget vient de nommer M. Mathieu-Bodet, son président, par bénéfice d'âge.

La discussion sur les chemins de fer a continué à la Chambre. M. Cézanne a repris la défense des grandes compagnies.

Contrairement aux assertions des journaux républicains, M. Buffet a déclaré à M. Bethmont que le ministère est unanime pour le scrutin d'arrondissement et qu'il le soutiendra énergiquement.

Les cercles parlementaires pensent conséquemment qu'une crise ministérielle serait inévitable si la majorité adoptait le scrutin de liste.

Les députés du groupe Lavergne-Wallon et les députés des gauches ont eu une entrevue hier matin.

Les députés du groupe Lavergne ont essayé, dit-on, d'exercer une influence sur les députés des gauches, en les menaçant de ne pas voter la dissolution si les gauches ne se ralliaient pas au scrutin d'arrondissement.

Cet argument a, dit-on, fait peu d'effet sur les députés des gauches, soit qu'elles ne tiennent pas précisément à la dissolution à bref délai, soit qu'elles n'aient pas besoin des voix du groupe Lavergne.

Ajoutons, pour être plus précis, que le groupe Lavergne n'est pas uni sur la question du scrutin, et qu'il n'émellera pas un vote d'ensemble sur cette question.

Le centre gauche est de plus en plus inquiet de la situation politique ; il regrette vivement de n'avoir pas voté pour le renvoi des projets de lois complémentaires constitutionnelles à l'ancienne commission des Trente ; c'est en vain que les amis de M. Dufaure prétendent qu'on ne pouvait pas lui rendre un plus grand service que de voter pour le renvoi à une nouvelle commission.

M. Dufaure tenait beaucoup à l'ancienne commission des Trente.

Le centre gauche est, de plus, très-inquiet du conflit que sa dernière décision soulève entre le cabinet et la majorité du 25 février, relativement au scrutin de liste ou d'arrondissement ; chose curieuse, M. Buffet et la majorité du cabinet sont du même avis que le duc de Broglie, qui a déclaré que, sans le scrutin d'arrondissement, la France était perdue.

Les agriculteurs et vigneron qui se proposent de gager des colons de Saint-Hilaire feront bien de se faire inscrire avant la Saint-Jean, s'ils veulent être assurés de sujets en raison du travail auquel ils les destinent.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la famille, compte déjà seize ans d'existence.

Publié par la maison FIRMIN-DIDOT, son succès assuré, dès le début, a toujours été croissant, puis que ce journal a atteint en France un nombre d'abonnés sans précédent et qu'il est traduit dans toutes les langues. Par sa rédaction intelligente, par la précision des patrons en grandeur naturelle et l'exactitude scrupuleuse des explications, la *Mode illustrée* permet à chaque mère de famille de faire de véritables économies en exécutant les travaux même les plus difficiles.

Charmant cadeau à faire et qui se perpétue toute l'année, ce journal ne peut donner aux jeunes filles que le goût de l'ordre et du travail, grâce aux excellents conseils de la rédactrice M^{me} EMMELINE RAYMOND.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste : dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr.

4^e édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

Le troisième et dernier volume des *Premiers Lundis*, par C. A. Sainte-Beuve, de l'Académie française, vient de paraître chez les éditeurs Michel Lévy frères. Les noms de Viollet-Le-Duc, Eugène Scribe, Emile Augier, Troplong, Persigny ; un portrait du roi Jérôme ; une lettre sur la politique de l'Empire, qui n'a rien perdu de son actualité, enfin une Table générale des œuvres de l'auteur, tels sont les principaux titres de ce nouveau volume à l'attention et à la curiosité publiques.

M. le vicomte d'Haussonville, député à l'Assemblée nationale, vient de faire paraître, chez les éditeurs Michel Lévy frères, un volume qui a pour titre : *Les établissements pénitentiaires en France et aux colonies*. C'est une œuvre considérable où de curieux documents sont mis au jour et où beaucoup de questions qui préoccupent vivement les esprits sont exposées avec une justesse de vues et une impartialité qui en rehaussent encore le mérite littéraire.

EAU FIGARO

Teinture par Cheveux et Barbe, garantie sans nitrate. Parfum délicieux. Emploi facile. Résultat certain. Paris, Société d'Hygiène française, 1, 3^e B. - Nouvelle. Le II. 52. A Saumur, chez Bouché, 2, rue Saint-Jean.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (14^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Marché de Saumur du 22 mai.

Froment (l'h.) 77 k.	17 44	Huile de lin.	50	—
2 ^e qualité.	74	Graine tréfle	50	65
Seigle	13 50	— luzerne	50	50
Orge	65	Foin (h. bar.)	780	110
Avoine h. bar.	50	Luzerne —	780	—
Fèves	75	Paille —	780	55
Pois blancs	80	— cassées	50	—
— rouges	80	Cire jaune	50	250
Graine de lin.	70	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—
Huile de noix	50	— 3 ^e	—	—
— chenevis	50			

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1873.	1 ^{re} qualité	à	à
Id.	2 ^e id.	à	à 75
Ordin., env. de Saumur 1874.	1 ^{re} id.	à	à 60
Id.	2 ^e id.	à	à 55
Saint-Léger et environs 1874.	1 ^{re} id.	à	à 55
Id.	2 ^e id.	à	à 50
Le Puy-N.-D. et environs 1874.	1 ^{re} id.	à	à 50
Id.	2 ^e id.	à	à 45
La Vienne. 1874.		à	à 40

rouers (2 hect. 20).

Souzy et environs, 1874	1 ^{re} qualité	à	à
Champigny, 1873	1 ^{re} id.	à	à
Id.	2 ^e id.	à	à
Id.	3 ^e id.	à	à
Varrains, 1873	1 ^{re} id.	à	à
Varrains, 1874	1 ^{re} id.	à	à
Bourguell, 1873	1 ^{re} id.	à	à
Id.	2 ^e id.	à	à
Id.	3 ^e id.	à	à
Reatigné	1 ^{re} id.	à	à
Chinon, 1873.	1 ^{re} id.	à	à
Id.	2 ^e id.	à	à
Id.	3 ^e id.	à	à
Id.	4 ^e id.	à	à

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 50 minutes du matin.
11 — 10 — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 40 minutes du matin.
10 — 40 — du soir.
5 — 35 — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 MAI 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	64	30	»	»	25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	720	»	»	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	92	80	»	»	30	Crédit Mobilier	215	»	»	15	»
5 % jouiss. novembre	102	85	»	»	20	Crédit foncier d'Autriche	550	»	»	»	»
Obligations du Trésor, 1. payé.	470	»	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	340	»	»	5	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	233	50	»	»	50	Est, jouissance nov.	545	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	463	50	2	50	»	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	917	50	»	2	50
— 1865, 4 %	490	»	»	»	»	Midi, jouissance juillet.	695	»	»	»	»
— 1869, 3 %	387	»	»	»	»	Nord, jouissance juillet.	1175	»	»	»	»
— 1871, 3 %	303	75	3	75	»	Orléans, jouissance octobre.	928	75	»	»	»
— 1875, 4 %	452	50	»	»	»	Ouest, jouissance juillet.	578	75	»	1	25
Banque de France, j. juillet.	3945	»	15	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juillet.	900	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	585	»	»	2	50	Compagnie parisienne du Gaz.	37	50	»	1	25
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juillet.	490	»	7	50	»	Société Immobilière, j. janv.	242	50	»	»	»
Crédit foncier colonial, 250 fr.	365	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juillet.	900	»	»	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	900	»	»	»	»						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin, express-poste (s'arrête à Angers).
6 — 45 — — — — — omnibus.
9 — 01 — — — — — soir, omnibus.
1 — 33 — — — — — express, omnibus.
4 — 12 — — — — — omnibus.
7 — 23 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-poste.
8 — 45 — — — — — omnibus.
9 — 30 — — — — — express, omnibus.
12 — 38 — — — — — soir, omnibus.
4 — 44 — — — — — omnibus.
10 — 28 — — — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable et par lots, Au gré des acquéreurs,

BEAU TERRAIN EN JARDIN

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face de l'institution Saint-Louis.

Ce terrain convient, par sa position exceptionnelle, soit pour des constructions, soit pour des jardins, établissements d'horticulture, etc.

Pour le lotissement, voir les placards.

S'adresser, pour les renseignements et traiter, soit à M. MAUBERT, expert, rue du Petit-Mail, 44, soit à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (228)

Etude de M^e FONTENEAU, notaire à Angers.

A VENDRE

A des conditions très-avantageuses,

QUATRE FERMES

NOMMÉES

les Mortiers, les Ormeaux, le Giraud et la Frappillère,

Contenant ensemble 254 hectares 44 ares,

Situées commune de Genneteil, à 10 kilomètres de Baugé et 8 du Lude.

Ces fermes, traversées par une route, comprennent des bâtiments en bon état, prairies, taillis et terres en voie d'amélioration, par les bons soins des fermiers.

Très-belle chasse. S'adresser à M^e FONTENEAU, notaire à Angers ; à M^e LANGLOIS, notaire à Genneteil, et à M. PASSET, propriétaire, rue d'Alsace, à Angers. (275)

CONTENTIEUX - RECouvreMENTS.

M. Jousselin, 35, boulevard des Batignolles, Paris, s'occupant depuis 20 ans d'affaires litigieuses sur la place, se charge, sans déboursés par les clients, du recouvrement de toutes créances. (283)

MARCHANDISES EN LITIGES

dans les Gares et Entrepôts de Paris. Ventes à la Commission, au Comptant, dans un bref délai, de toutes Sortes de Marchandises. Ecrire franco à M. J. GRÉBILLON, comm^e, 55, rue Montmartre, Paris. (283)



100 DRAGEES 3 fr. Plus efficaces que l'huile. Ni goût ni renvois. CONSEILLÉES en toutes saisons. Expédit. Paris, pharmacie de l'Europe, rue d'Amsterdam, 31. Dépôt à Saumur : pharmacie PERDRIAU ; pharmacie BRILLATZ-GIRAULT. (147)

MACHINES A VAPEUR VERTICALES

DIPLOME D'HONNEUR

MÉDAILLE D'OR et GRANDE MÉDAILLE D'OR 1872

MÉDAILLE DE PROGRÈS (Equivalent à la Grande Médaille d'Or)

à l'Exposition universelle de Vienne 1873

portatives fixes et locomobiles, de 1 à 20 chevaux. Supérieures par leur construction, elles ont seules obtenu les plus hautes récompenses dans les expositions et la médaille d'or dans tous les concours. Meilleur marché que tous les autres systèmes ; prenant peu de place, pas d'installation ; arrivant toutes montées ; prêtes à fonctionner ; brûlant toute espèce de combustible ; conduites et entretenues par le premier venu ; s'appliquant par la régularité de leur marche à toutes les industries, au commerce et à l'agriculture.

GRANDE SPÉCIALITÉ

de machines à vapeur verticales portatives demi fixes avec chaudières à bouilleurs croisés ou à tubes système Fierd, de machines à vapeur horizontales demi-fixes ou locomobiles avec chaudières tubulaires ou tubulaires à retour de flammes et à foyer amovible. Ateliers spéciaux pour la construction de tous les types de chaudières économiques.

J. HERMANN-LACHAPPELLE 144, RUE DU FAUBOURG - POISSONNIÈRE, à PARIS.

LA CHEVELURE, LA VUE.

On offre 100 fr. par mois 5 0/0 et un dépôt d'extrait de graisse de sanglier, pour remplacer la Pommade à tous parfums, empêcher les cheveux de tomber et de grisonner. — Le pot, 3 fr. ; 4 pots, 10 fr.

Lunettes, foyer cristal épuré, pour ramener la vue. — Prix : acier, 6 fr. ; argent, 12 fr. ; or, au poids. — Les foyers vont à toutes les vues, et lorsque l'on y voit sans lunettes, M. Guillon reprend les foyers à 3 fr., les montures or et argent, au poids. Affranchir et un timbre, à M. Guillon, négociant à Trouville-sur-Mer.

EAU DENTIFRICE

DU CHIMISTE GOULARD,

Recommandée par les célébrités médicales.

Ce dentifrice a la vertu de conserver les dents, les émailles, les raffermir et les fortifier, les entretenir saines et blanches, en arrêter les douleurs et la carie, détruire la mauvaise haleine, revivifier les gencives pâles, molles, saignantes, gonflées, guérir les dents déchaînées, soulager les personnes prédisposées au scorbut, et tenir la bouche dans un état de fraîcheur continue, en procurant à l'haleine une odeur suave et des plus agréables.

Prix du flacon : 5 fr., 3 fr., 1 fr. 75.

Dépôt général, à Paris, rue de l'Entrepôt, 5.

A SAUMUR, chez Henri MACHET, coiffeur, rue d'Orléans.

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA

SAVONNERIE DES CHATELIERES PRÈS RAMBOUILLET

Au capital de 650,000 fr. Siège social : 44, rue de Provence.

Marque de fabrique B.-D. — Médaille de mérite. Vienne 1873.

Savon B.-D. à l'Amer de Bœuf, breveté s. g. d. g. Sans pareil pour lainages, soieries, étoffes de couleur.

Chez les principaux Epiciers de province.

SAVON BALSAMIQUE B.-D. BREVETÉ S. G. D. G. AU GOUDRON DE MORUE

Son usage pour la toilette prévient et guérit toutes affections de la peau.

Chez les principaux Pharmaciens et Herboristes des Départements.

Dépôt central : 28, rue des Halles, 28, PARIS.

EXIGER LA MARQUE B.-D.

Vient de paraître :

L'ODYSSÉE D'HOMÈRE

MISE

A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

D'APRÈS LES TRADUCTIONS

De BITAUBÉ et de POPE

Par F. DABURON,

Ancien Magistrat.

Prix : 2 francs.

A Saumur, chez GRASSET, libraire, rue Saint-Jean ; JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, et au bureau du journal.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.